

Synode de l'Église réformée vaudoise : mobilisation et implications à mi-mandat de la législature

Lausanne, le 29.03.2022 – **Réuni en session extraordinaire les 25 et 26 mars 2022 à Tolochenaz, le Parlement de l'Église réformée vaudoise s'est prononcé sur des objets stratégiques, opérationnels et gouvernementaux ainsi qu'en solidarité responsable avec la situation ukrainienne. Cette session synodale a pris place à mi-mandat de la législature 2019-2024 et a vu l'élection par les membres du Synode d'un 7^e Conseiller synodal à la fonction de trésorier : Christian Daenzer.**

Mi-mandat législature : perspectives et défis

En introduction de la session synodale, le Conseil synodal s'est exprimé sur le chemin parcouru à mi-mandat de la législature 2019-2024. Désir et joie de s'engager en Église au service de la population du canton de Vaud ont été rappelés par l'exécutif qui a également évoqué l'exigence des temps rapides et des différentes réalités à absorber pour piloter le navire EERV.

Il a pour cap de témoigner, déployer et valoriser les activités et les présences de l'Institution sur plusieurs plans. Trois témoignages sont venus soutenir les paroles du collège à travers les projets dont les aspects pionniers constituent des défis :

- Les enjeux spirituels de la transition écologique et sociale par un programme dédié au soin de la Création. Le projet s'articule autour de l'émerveillement, le ressourcement et le cheminement. Différentes activités seront proposées pour faire le lien de la nature à la spiritualité, de la nature aux textes bibliques et pouvoir offrir un accompagnement dans l'écoute et le partage.
- Le lien aux familles avec la pourvue de postes dédiés via un angle nouveau. L'approche s'est construite sur la recherche de personnes connues, laïques, animateurs-animateuses d'Église et dotées d'un réseau large. La mise en perspective de la plus-value chrétienne spécifique de l'EERV a complété la démarche qui a nécessité une immersion auprès de cercles différents et inhabituels ; cela a abouti à l'engagement de deux ressources complémentaires.
- Le défi du renoncement pour faire le deuil d'une Église de l'abondance. Bâtir et vivre l'Église autrement à travers une organisation thématique en pôles d'attraction tels que : familles, jeunesse, diaconie. Enjeux à la clé : accepter l'interdépendance, mutualiser les forces en synergies et investir dans l'avenir. Une parole forte a été partagée autour de ce défi : « Celui qui voudra sauver sa paroisse la perdra ! ».

Refontes et assouplissements

Dans le registre opérationnel, la refonte du système informatique pour combler la dette technologique de l'EERV s'est vue redimensionnée à la baisse et le Conseil synodal s'est rallié à la demande de la Commission des finances d'une assistance supplémentaire pour mener à bien un appel d'offres selon les normes d'un marché public.

Le débat a porté sur les garanties nécessaires pour assurer des cahiers des charges techniques précis, une pérennité des processus, des solutions sélectionnées viables et des forces d'accompagnement des déploiements informatiques. Les membres du Synode ont ainsi adopté à la majorité des voix un amendement portant sur l'augmentation du budget dévoué à l'évolution et l'adaptation du système de comptabilité.

Une motion portant sur la Directive relative aux cérémonies d'adieu pour toutes et tous a été classée sans suite après que l'exécutif se soit engagé à assouplir la Directive, contacter l'Office Protestant de Formation (OPF) pour des aspects de formations continue, renouveler le groupe de travail sur la thématique en y intégrant notamment une des personnes motionnaires.

En termes de gouvernance, la réflexion portée dès les premiers pas de la législature en cours se poursuit. Après l'étape des soirées synodales de mars 2021 sous l'égide du kairós, des rapprochements se sont fait avec le Bureau du Synode et les commissions permanentes dans la perspective de constituer un groupe de travail dédié aux problématiques de gouvernance. L'organe délibérant a ainsi élu à la majorité simple les 7 membres de la délégation du Synode audit groupe de travail. 6 autres membres restent à désigner par l'organe exécutif et le groupe de travail sera au complet pour démarrer la tâche qui sera délivrée sous la forme d'un rapport en août de cette année et inscrit à l'ordre du jour de la session synodale ordinaire d'automne en novembre 2022.

Élection complémentaire à l'exécutif

Suite à la démission du conseiller synodal occupant la fonction de trésorier, quatre candidats se sont présentés pour lui succéder. Le Parlement a élu le 7^{ème} membre du collège à bulletin secret à deux tours, le premier tour à la majorité absolue et le second tour à la majorité simple. C'est avec 23 voix que Christian Daenzer a été élu à la fonction de trésorier au Conseil synodal au second tour; les autres candidats au second tour ont respectivement reçus 22 et 18 suffrages, le quatrième candidat s'étant retiré à l'issue du premier tour. L'installation du nouveau membre du Conseil synodal s'est faite samedi 26 mars en fin d'après-midi lors d'un culte synodal en l'église de Tolochenaz. Mi-mars, à l'occasion de la soirée de présentation des candidatures, Christian Daenzer a porté un mot-clé qui le définissait : la confiance.

Solidarités et événements collectifs

En fin de session, le Conseil synodal a évoqué et partagé le désarroi et la stupeur de l'ensemble de l'Église face à la guerre qui déchire aujourd'hui l'Europe et dont l'Ukraine est la première victime. Face à ces temps tragiques, l'EERV se montre présente par les actions concrètes suivantes :

- participation à une task force organisée par l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS) qui fait le lien avec nos autorités au niveau suisse
- liens avec la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP) de l'État de Vaud en vue de la possibilité que des cures puissent abriter des réfugiés et réfugiées
- versement d'un don à l'Entraide Protestante suisse (EPER)
- établissement d'un lien avec le Service cantonal santé et solidarité de l'Église et les ministres engagés et engagées pour les réfugiés et réfugiées dans les missions exercées en commun avec l'Église catholique pour vérifier les besoins du terrain
- coordination des actions bénévoles et paroissiales en s'appuyant notamment sur les compétences acquises par l'Église réformée vaudoise à travers son travail au long cours dans le domaine de la migration ; la crise migratoire engendrée par cette guerre souligne la prise en considération de tous les réfugiés et toutes les réfugiées de ce pays
- encouragement à prier pour l'Ukraine et à mener des actions concrètes dans les paroisses, dans les Régions, au niveau cantonal, œcuménique et suisse.

Dans un registre différent mais également impliquant pour les collectivités et communautés, deux événements collectifs, et à l'entrée libre, s'annoncent :

- Le dimanche 15 mai à Aigle, le « Festival 3, 2, 1 futur ! » proposé aux enfants et aux familleS. Il s'agit d'une journée cantonale de mobilisation organisée selon trois objectifs : oser rêver du futur et le construire dans la confiance, fêter ensemble toutes générations, savourer l'Église et rendre visible notre Église.

Ouvert à toutes et tous de 9h à 16h, le festival propose ateliers, jeux et animations toute la journée.

<https://www.eerv.ch/activites-cantoniales/enfance-et-familles/evenements/festival-321-futur-15-mai-2022-aigle>

- Le samedi 3 septembre à Lausanne, la journée d'Église déployée autour de l'église Saint-François à Lausanne qui célèbre son 750^e anniversaire. La thématique de cette journée de rassemblement collectif se déclinera sous les enjeux spirituels de la transition écologique et sociale. En deuxième partie de journée, le culte synodal de consécration et d'agrégation se déroulera à la cathédrale suite à une interpellation le rappelant selon le Règlement ecclésiastique (RE).

<https://www.lausanne.ch/agenda-et-actualites/750esf;jsessionid=51BC74B93F6401F318B09134435B856A>

Débat consultatif autour du mariage pour tous en vue des impacts réglementaires

A la suite de la session parlementaire, une table ronde synodale s'est tenue sur le mariage pour tous sur lequel le peuple suisse s'est prononcé favorablement le 26 septembre 2021, rendant caduc le rituel de partenariat enregistré valable jusqu'à présent dans le pays. Ce rituel se distingue de la bénédiction de mariage réservée aux couples hétérosexuels et le Conseil synodal s'interroge sur l'ampleur à donner à une adaptation du RE en conformité avec le nouveau droit.

C'est dans cette perspective que le collège a souhaité préalablement ce temps de discussion élargi et public dans un esprit consultatif. L'objectif a porté sur la visibilité de la diversité des positions en présence et sur la mise en évidence des enjeux pour l'Église réformée vaudoise avant le débat décisionnel qui aura lieu lors du Synode de juin 2022. Ces échanges feront l'objet d'un rapport de la part du Conseil synodal dans la perspective du débat en juin.

Contacts médias :

- Marie-Claude Ischer, présidente du Conseil synodal, 076 546 77 58 marie-claude.ischer@eerv.ch

- Carole Delamuraz, responsable de l'Office information et communication de l'EERV, 079 212 50 04, carole.delamuraz@eerv.ch